



## Editorial

*Informers, expliquer, débattre : c'était l'objectif des deux rencontres qui ont eu lieu en janvier, à Saint-Brieuc puis à Quimper, avec les acteurs locaux (élus, représentants du monde associatif ou*

*économique...) pour présenter le Pacte électrique breton, et permettre un large échange sur ses enjeux et ses conditions de mise en oeuvre. Avec les partenaires du Pacte, nous avons présenté notre stratégie et le plan d'actions ambitieux déjà engagé pour chacun des trois piliers indissociables et complémentaires de ce Pacte : maîtrise de la demande en électricité, développement des énergies renouvelables et sécurisation de l'approvisionnement électrique.*

*Cette ambition portera ses fruits si l'ensemble des Bretons et plus spécifiquement les collectivités et les acteurs socio-économiques se mobilisent pour dessiner un nouvel avenir énergétique à la Bretagne. Si les premiers résultats obtenus en 2011 sont encourageants, des efforts importants nous attendent collectivement pour obtenir des gains plus significatifs en matière d'économies d'énergie. Les services de l'État seront aussi au rendez-vous pour soutenir toutes les initiatives permettant de développer dans notre région les énergies renouvelables et les filières liées à ce nouveau secteur en développement.*

*Cette ambition et ces objectifs déjà très volontaristes ne suffiront cependant pas, à court terme, pour répondre à la fragilité structurelle électrique de la Bretagne. Les solutions de stockage de l'énergie ou les réseaux électriques intelligents que nous souhaitons aussi mobiliser n'en sont en effet aujourd'hui qu'au stade de la recherche et du développement.*

*C'est pourquoi RTE (Réseau de transport d'électricité) travaille depuis plusieurs années au renforcement du réseau électrique breton et engage la mise en oeuvre d'un véritable filet de sécurité breton avec notamment la construction d'une ligne nouvelle à 225kV entre Lorient et Saint-Brieuc. Une première étape de concertation fin 2011 a permis de définir l'aire d'étude de ce projet. En complément aux efforts engagés, un moyen de production d'appoint supplémentaire est nécessaire : le projet de centrale à cycle combiné gaz prévu dans le Finistère pour soutenir le réseau local et régional dans sa partie la plus vulnérable. La décision ministérielle désignant le porteur de projet et le site retenus devrait être connue début mars.*

*Pour cette centrale, comme pour l'ensemble des projets figurant dans la feuille de route que constitue le Pacte électrique breton, l'information et le débat devront être poursuivis et approfondis dans les prochains mois, selon des dispositions propres aux enjeux de chaque projet, mais sans jamais perdre de vue que ce n'est pas une solution seule qui pourra assurer l'avenir électrique de la Bretagne, mais bien la mise en oeuvre du panel d'actions, indissociables et complémentaires, prévues dans le Pacte électrique breton.*

**Michel CADOT,**  
Préfet de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine

## SOMMAIRE



**2** Une cellule opérationnelle de coordination des services de l'Etat pour soutenir les entreprises

Dossier



**3** La réglementation thermique RT 2012 entre progressivement en vigueur

Développement durable



**3** Le Campus des métiers de Brest parmi les premiers de la classe !

Emploi/Economie/Investissements d'avenir



**4** La numérisation du patrimoine culturel

Focus sur un volet du PASE



**4** Christophe Lephay, Géomètre cadastreur de la DRFIP

Des métiers, des agents



**5** L'actualité dans les Côtes d'Armor, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan

Dans nos départements



**6** L'actualité en brèves

## A la Une

### Présentation du rapport d'activité des services de l'Etat en Bretagne devant le CESER

Le 25 janvier 2012, le rapport d'activité des services de l'Etat en Bretagne 2010/2011 a été présenté par Michel Cadot, Préfet de la région Bretagne, aux membres du Conseil économique, social et environnemental régional. La mise en oeuvre de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat a permis de renforcer la cohérence de l'action des 99 500 agents de l'Etat au service des citoyens en Bretagne, dont les grandes orientations sont définies notamment dans le Projet d'action stratégique de l'Etat en Bretagne (PASE) : politique active en faveur de l'emploi, mise en oeuvre du plan algues vertes, accompagnement des politiques du logement, appui aux acteurs locaux désireux de bénéficier des investissements d'avenir, redéploiement du Contrat de Projet État-Région et des fonds européens afin d'en optimiser l'utilisation...  
L'intégralité du rapport d'activité est disponible sur [www.bretagne.gouv.fr](http://www.bretagne.gouv.fr)



## DOSSIER : Une cellule opérationnelle de coordination des services de l'Etat pour soutenir les entreprises

De : DIRECCTE Bretagne - Elisabeth Maillot-Bouvier, Directrice de la DIRECCTE (Tél : 02.99.12.22.00)



**Afin de répondre aux besoins des entreprises bretonnes qui portent des projets de développement ou rencontrent des difficultés conjoncturelles, le Préfet de région a installé le 14 décembre dernier le comité régional des soutiens de l'Etat aux entreprises (COSEE). Son objectif est de s'assurer que les différents services et opérateurs de l'Etat (services préfectoraux, DRFIP, DIRECCTE, DRAAF, DREAL, Oséo, Caisse des Dépôts, Banque de France) interviennent de façon coordonnée et réactive auprès des entreprises.**

Le 22 novembre 2011, le Ministre de l'intérieur Claude Guéant, le Ministre de l'économie François Baroin, accompagnés de Eric Besson, Pierre Lellouche, Frédéric Lefebvre, et Valérie Pécresse, ont annoncé la mise en place d'une stratégie effective pour le soutien aux entreprises dans les territoires, et ont demandé aux Préfets de région de mettre en place une cellule opérationnelle de coordination des services de l'Etat (COSEE) au plus près des besoins des entreprises.

Les services de l'Etat et les opérateurs publics comme OSEO, le nouveau FSI Régions, la Banque de France, les médiateurs du crédit et de la sous-traitance, sont mobilisés pour faciliter les actions publiques de soutien aux entreprises, et intervenir de manière coordonnée et réactive en réponse aux difficultés des entreprises ou en accompagnement de leurs progrès.

Au niveau national, une structure de

coordination des aides aux entreprises, confiée à René Ricol, est mise en place afin de les assister et relayer les actions menées dans les régions.

En Bretagne, le COSEE a été installée le 14 décembre 2011. Lors de cette première réunion, a été élaborée la méthode de travail qui guidera les travaux des participants, ainsi que la mise en place de tableaux de suivi d'indicateurs permettant d'apprécier la situation des entreprises de la région.

La deuxième réunion, organisée le 23 janvier dernier, a permis de présenter le dispositif FSI régions (anciennement Avenir Entreprises), qui déploie aujourd'hui son réseau dans cinq nouvelles régions françaises dont la Bretagne, lui permettant ainsi d'amplifier son action de proximité en direction des entreprises. M. Braidy, Directeur général délégué du Fonds stratégique d'investissement, a pu annoncer que la Bretagne disposera très

prochainement sur Rennes d'un référent FSI régions.

Une cinquantaine de chefs d'entreprises et des acteurs économiques de la région, auxquels ce nouveau dispositif a été présenté, ont pu échanger avec les représentants des instances nationales.

*Pour en savoir plus : [www.bretagne.gouv.fr](http://www.bretagne.gouv.fr)*



De : DREAL Bretagne - Anicette Paisant-Béasse, Chef du service Climat, Énergie, Aménagement, Logement (Tél : 02.99.33.42.63)



La réglementation thermique RT 2012 est applicable depuis le 28 octobre 2011 pour les permis de construire de certains bâtiments neufs du secteur tertiaire et bâtiments à usage d'habitation .

Cette nouvelle réglementation thermique a pour objectif de limiter la consommation d'énergie primaire des

bâtiments neufs à 50 kWhEP/(m<sup>2</sup>.an) en moyenne. Elle vise un très bon niveau de qualité énergétique, tout en cherchant à faire évoluer les filières du bâti et des équipements sur le plan technologique et industriel.

Elle intègre 3 exigences de résultat : l'efficacité énergétique du bâti, la consommation énergétique du bâtiment et le confort d'été. Elle comporte aussi des exigences de moyens comme le traitement des ponts thermiques, la généralisation du test de l'étanchéité à l'air du bâtiment, le recours aux énergies renouvelables ou à des systèmes très performants en maisons individuelles ou accolées...

Dates d'application :

- pour les permis déposés à compter du 28 octobre 2011 pour certains bâtiments neufs du secteur tertiaire (bureaux, bâtiments d'enseignement primaire

et secondaire, établissements d'accueil de la petite enfance) et les bâtiments à usage d'habitation construits en zone de renouvellement urbain

- pour les permis de construire déposés à partir du 1er janvier 2013 pour tous les autres bâtiments neufs à usage d'habitation

- pour tous les autres types de bâtiments du secteur tertiaire, la RT 2012 sera complétée pour une application au plus tard au 1er janvier 2013.

Des réunions départementales d'information à destination des professionnels du bâtiment ont eu lieu dans chaque département entre septembre et octobre 2011.

*Pour plus d'infos, consulter la plaquette ministérielle d'information consacrée à la RT 2012 sur : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)*



## LES INVESTISSEMENTS D'AVENIR : Le Campus des métiers de Brest parmi les premiers de la classe !

De : SGAR Bretagne - Rémi Heurlin, Chargé de mission économie, entreprise, industrie, innovation (Tél : 02.99.02.17.11)

La chambre de commerce et d'industrie territoriale (CCIT) de Brest bénéficie d'une aide du programme des investissements d'avenir pour son projet de Campus des métiers.

Ce projet consiste à installer sur un nouveau site l'Institut de formation par alternance consulaire (IFAC) dont la construction remonte à 1953. Cet institut prépare chaque année plus de 1 600 jeunes de 15 à 25 ans à plus de 40 diplômes différents, du CAP au grade de Master. Il intervient dans sept filières : alimentation,

automobile, coiffure, esthétique/cosmétique, hôtellerie/restauration, pharmacie, vente/commerce. Son activité en fait un des trois premiers CFA de Bretagne.

En répondant à l'appel à projets « Investir dans la formation par alternance », la CCIT de Brest a mis en avant les innovations apportées dans l'organisation et le fonctionnement de ce nouveau campus qui devrait accueillir à terme environ 2000 apprentis dont 180 internes. Elle a obtenu 11,1 M€ au titre des investissements

d'avenir, soit la deuxième plus forte dotation accordée par l'Etat pour cet appel à projets.

La convention de financement qui a été signée le 19 décembre dernier entre les différents partenaires (CCIT, Etat, Conseil régional, Conseil général 29 et BMO) permet de réunir les 42 M€ nécessaires à la réalisation de ce projet dont les travaux débiteront prochainement en vue d'une ouverture à la rentrée 2014.





## FOCUS SUR UN VOLET DU PASE : La numérisation du patrimoine culturel

De : DRAC Bretagne - Laurence Deloire, Conseillère Cinéma, audiovisuel et multimédia (Tél : 02.99.29.67.67)

La numérisation du patrimoine culturel est l'une des priorités définies dans le cadre de l'action du Ministère de la Culture et de la Communication. Elle s'inscrit dans les objectifs retenus par la Commission européenne de construction d'une bibliothèque numérique européenne, Europeana, point d'accès multilingue à tous les contenus culturels du patrimoine et de la création contemporaine.

La numérisation est un moyen d'accès privilégié à la culture pour un grand nombre de nos concitoyens et constitue un outil au service de la diversité culturelle. Elle démultiplie l'accès au patrimoine et à la création contemporaine dans une dynamique de démocratisation culturelle et de transmission des savoirs.

Une politique publique ambitieuse de numérisation permet à notre pays de rester maître de ses ressources et d'en garantir l'accès aux divers utilisateurs tout en développant de nouveaux services innovants pour les citoyens.

Quatorze projets, sur seize déposés en Bretagne suite à l'appel à projets 2012, ont été retenus pour un montant de 225 500 € (sur 2,82 millions d'euros au niveau national). Les structures aidées sont les Archives départementales des Côtes d'Armor, du Morbihan, du Finistère et d'Ille-et-Vilaine, Archives municipales et communautaires de Brest, Conservation régionale des monuments historiques, Cartopole de Baud, Cinémathèque de Bretagne, festivals Etonnants voyageurs

et Transmusicales, Musée de la compagnie des Indes, Théâtre national de Bretagne.

Cette aide est complémentaire de celle apportée par la DRAC Bretagne aux projets régionaux de numérisation des fonds, de création, médiation, manifestation et diffusion dans le domaine numérique.



## DES MÉTIERS, DES AGENTS



J'ai intégré l'équipe du Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre (PTGC) de Rennes en 1994. Les missions principales du PTGC sont la mise à jour et la confection du plan cadastral. Ce dernier, grâce à son informatisation, est devenu un outil incontournable pour les collectivités et un support essentiel des Systèmes d'Information Géographiques. Le portail « [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr) » complète l'offre aux particuliers et aux professionnels d'une

situation actualisée du parcellaire et du bâti, représentée sur les plans communaux de l'ensemble du territoire.

J'ai reçu une formation administrative et technique durant 18 mois à l'École nationale des Finances publiques de Toulouse.

Une préparation au bureau enrichie d'une collecte d'informations en mairie précède tout mesurage topographique à l'aide d'instruments spécialisés (théodolites électroniques, GPS), par tous temps et sur terrains variés. Au bureau, les plans sont mis à jour ou confectionnés au moyen de logiciels adaptés.

Répartie en 2/3 terrain et 1/3 bureau, mon activité réclame une bonne endurance physique.

**Témoignage de Christophe Lephay,  
Géomètre cadastre de la DRFiP (Direction régionale des Finances publiques)**

Les qualités premières d'un géomètre cadastre sont la rigueur et un sens aigu des relations avec des interlocuteurs aussi divers que les collectivités, les particuliers ou les professionnels en charge du foncier. Il doit être également soucieux de la prévention et de la sécurité liées aux risques encourus lors de ses sorties sur le terrain.

Acteur de toutes les phases de la gestion des plans cadastraux, le géomètre cadastre exerce une mission passionnante au service du public.

*Pour en savoir plus, contactez la DRFiP au 02.99.79.80.00*



### VISITE DE CLAUDE GUÉANT EN CÔTES D'ARMOR LE VENDREDI 13 JANVIER 2012

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration s'est déplacé en Bretagne le 13 janvier 2012.

Claude Guéant s'est d'abord rendu en Ille-et-Vilaine où il a inauguré la caserne de Gendarmerie de Vitré, qui dispose de 182 militaires, avant de rencontrer et échanger avec des représentants des collectivités territoriales notamment sur la réforme de l'intercommunalité.

Il a poursuivi sa visite dans les Côtes d'Armor, à Merdrignac, où il a fait le point sur les sept dernières réalisations immobilières de casernement de gendarmerie. Les actions des gendarmes dans

le cadre de la lutte anti-délinquance en milieu rural ont été présentées. La réorganisation des services de gendarmerie et de police permet une présence de plus en plus efficace et dynamique sur le territoire. Il s'est ensuite rendu sur le site de la future gendarmerie de Merdrignac dont il a symboliquement posé la première pierre. C'est à Loudéac qu'il a rencontré les élus locaux pour évoquer la politique de l'Etat en milieu rural. Il a déclaré que le gouvernement était très attaché à la ruralité, qui porte les valeurs universelles de solidarité, d'attachement au territoire et d'importance de la famille. Il a salué la qualité du

travail des élus pour le pays. Pour conclure sa visite dans les Côtes d'Armor, le Ministre a présenté ses vœux aux habitants et à la municipalité de Saint-Thélo.

Sa visite en Bretagne s'est achevée dans le Morbihan, au SDIS de Vannes, où il a rencontré et félicité les gendarmes et les sapeurs-pompiers du département, ainsi que l'ensemble des acteurs de l'Etat, pour leur implication et leur dévouement dans la gestion de la crise du TK Bremen.

*Pour en savoir plus : [www.bretagne.gouv.fr](http://www.bretagne.gouv.fr)*



### DÉPLACEMENT DE NICOLAS SARKOZY À L'ÉCOLE NAVALE DE LANVÉOC-POULMIC LE 3 JANVIER 2012 À L'OCCASION DES VŒUX AUX ARMÉES

Le président de la République s'est rendu, mardi 3 janvier 2012, à l'École navale sur le site de Lanvéoc-Poulmic, dans le Finistère, à l'occasion des vœux aux Armées.

Le chef de l'Etat a assisté à une démonstration d'utilisation du nouvel hélicoptère de la Marine, le « Caïman », désormais opérationnel pour des opérations de lutte contre la piraterie et de sauvetage en mer.

A l'issue de cette démonstration, le président de la République a salué l'équipage de l'hélicoptère

Caïman, qui a secouru les marins du navire TK Bremen après son échouement sur une plage du Morbihan le 16 décembre dernier.

Il a ensuite rencontré les élèves des écoles de la Marine implantées dans le Finistère : école des mousses, école de maistrance, école navale et école des officiers du commissariat de la Marine, avant de visiter le nouveau simulateur de navigation de l'École navale.

Il a prononcé, à l'issue, son discours des vœux aux Armées, en présence d'élèves des écoles

de formation initiale de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air, de la gendarmerie, du service de santé des armées et de la Délégation générale pour l'armement, ainsi que de l'École polytechnique.

Le président de la République était accompagné de Gérard Longuet, ministre de la défense et des anciens combattants, et de Marc Laffineur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense et des anciens combattants.



### SIGNATURE DE L'AVENANT EXPÉRIMENTAL AU CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE DU TERRITOIRE PRIORITAIRE DU BLOSNE À RENNES

Afin de garantir une meilleure coordination de tous les acteurs concernés dans les quartiers par la politique de la ville, le comité interministériel des villes, présidé par le Premier Ministre, avait en 2011 engagé une réflexion sur les contrats urbains de cohésion sociale via la signature d'avenants expérimentaux pour 33 sites déjà couverts par ces contrats. En Bretagne, seul le quartier du Blossne est éligible à cette procédure.

Intervenue le 30 janvier 2012, la signature de

l'avenant expérimental au Contrat urbain de cohésion sociale du territoire prioritaire du Blossne est le fruit d'une large concertation avec les acteurs professionnels, les associations de citoyens et les représentants institutionnels. Document cadre sur la période de référence 2011-2014 pour la stratégie d'intervention publique sur le quartier du Blossne, il a pour objectif de pouvoir mobiliser les politiques et les crédits de « droit commun » de l'Etat et des collectivités

territoriales (Rennes Métropole, ville de Rennes, Conseil général d'Ille-et-Vilaine) ainsi que des organismes intéressés comme Pôle Emploi, la C.A.F et les bailleurs sociaux, autour de trois axes principaux : l'emploi, l'éducation et la sécurité.

*Contact : Cellule de synthèse interministérielle - Bertrand Le Dû, chef de la Cellule Politique de la ville : 02.99.02.13.11*

*Pour en savoir plus : [www.bretagne.gouv.fr](http://www.bretagne.gouv.fr)*



### LA TEMPÊTE JOACHIM ET L'ÉCHOUEMENT DU TK BREMEN

Le département du Morbihan a été frappé, dans la nuit du 15 au 16 décembre, par une tempête hivernale dont les vents, atteignant plus de 120 km/h dans les terres, ont provoqué de nombreux dégâts et privé près de 80 000 foyers d'électricité (la situation est revenue à la normale le samedi 17 décembre au soir).

Plus violents encore sur les côtes, ces vents ont précipité un navire de commerce, le TK Bremen, sur la plage de Kerminihy à Erdeven, où il s'est échoué vers 2h du matin avec 19 hommes d'équipage, 190 tonnes de fuel et 40 tonnes de gasoil. Tous les moyens ont été mis en oeuvre pour faire face à cet événement exceptionnel intervenant alors que d'importants moyens étaient déjà engagés

à l'échelle du département pour pallier les conséquences de la tempête. L'hélicoptère de sauvetage des marins a débuté sous des vents très violents à 3h. Le plan Polmar terre a été activé à 4h20. Moins de 10h après l'échouement, et en pleine tempête, 5 chantiers de dépollution sont en cours sur la plage, mobilisant une centaine de sapeurs pompiers (ils seront jusqu'à 250 dans la semaine qui suivra) et cinq barrages sont mis en place pour protéger les installations ostréicoles de la ria d'Etel. Le pompage du carburant des soutes du navire a commencé le jour même grâce aux moyens de la marine nationale. Ces opérations se sont organisées en pleine tempête alors même que la préfecture, les services d'intervention et

les services de l'Etat géraient près de 2 500 appels et que 1 200 sapeurs pompiers étaient mobilisés sur plus de 850 interventions dans l'ensemble du département.

A l'image de l'efficacité et de la détermination de l'action des différents services impliqués par cet événement, le chantier de déconstruction du navire, rendu nécessaire en urgence en raison de la fragilité de la coque du cargo, a fait disparaître le navire de la plage d'Erdeven en moins de trois semaines.

La remise en état complète de ce site classé Natura 2000 et grand site dunaire, sur la base des préconisations d'un bureau d'études, nécessitera encore plusieurs semaines de travaux.



### REMISE DES PRIX DE LA VOCATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Les prix de la vocation scientifique et technique des bacheliers de la session 2011 ont été remis par le préfet de la région Bretagne, en présence d'Alexandre Steyer, recteur d'académie, et des élus, à 62 lauréates bretonnes, le samedi 21 janvier à la préfecture de région.

Créé en 1991, le Prix de la vocation scientifique et technique des filles est une mesure spécifique annuelle mise en place par le ministère en charge des droits des femmes et de l'égalité, qui a pour but d'encourager les jeunes filles des classes de terminales des lycées d'enseignement général, technique, professionnel et agricole, à intégrer des filières où elles restent minoritaires, et de promouvoir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans la vie professionnelle.

Ce prix de 1 000 euros a été décerné à des jeunes étudiantes qui ont des projets professionnels dans des secteurs tels que les travaux publics, l'ingénierie, la recherche, le bâtiment, etc, des secteurs d'activité où les filles sont encore peu nombreuses.

Contact : Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité - Françoise Kieffer, Déléguée régionale : 02.99.02.16.40

Pour en savoir plus : [www.bretagne.gouv.fr](http://www.bretagne.gouv.fr)



### DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL PAC POST 2013

Le comité régional PAC post 2013 s'est réuni une deuxième fois le jeudi 12 janvier sous la présidence du préfet de région, en présence notamment d'organisations professionnelles agricoles et associatives et d'élus.

La DRAAF y a présenté les propositions législatives de la Commission Européenne de novembre 2011, sur lesquelles les négociations se poursuivent entre Etats Membres. Il s'agissait également d'analyser collectivement pour la première fois les enjeux et les opportunités pour la Bretagne en lien avec les nouveautés introduites par cette réforme (convergence des aides, verdissement, gestion des crises,...). Un groupe de travail technique est mis en place réunissant la DRAAF, des DDTM, la CRAB et le CER, afin d'approfondir les simulations.

Ce comité se réunira de nouveau fin mars.

Contact : DRAAF - Sylvain Réallon, chef du service régional de l'économie des filières agricoles et agroalimentaires : 02 99 28 21 00

Pour en savoir plus : <http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

### MISE EN PLACE DE L'EPCC, PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SPECTACLE VIVANT BRETAGNE/PAYS DE LOIRE

Au titre de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, l'EPCC (Etablissement public de coopération culturelle) Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne/pays de Loire, commun aux deux régions, organise la préparation aux diplômes nationaux et les délivre : diplôme national supérieur de musicien, de danseur, de comédien ou d'artiste de cirque, diplôme national d'enseignement de la musique, du théâtre et de la danse.

L'EPCC a son siège à Nantes. M. Jean-Michel Le Boulanger, vice-président culture du Conseil régional de Bretagne, en a été élu président le 14 décembre 2011.

Contact : DRAC - Martine LE BRAS, Conseillère emploi, formation, mécénat, éducation et culture : 02.99.29.67.67



### ACTUALITÉS DES SECTEURS SAUVEGARDES EN BRETAGNE

Le secteur sauvegardé, introduit par la loi du 4 août 1962, dite « loi Malraux », concerne des centres de ville présentant un caractère historique ou esthétique justifiant leur conservation, leur restauration et leur mise en valeur. L'arrêté préfectoral qui crée le secteur sauvegardé prescrit l'élaboration d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur qui a valeur de document d'urbanisme. Les services de la DRAC (architecture et STAP) sont les interlocuteurs des collectivités territoriales pour ce qui concerne les secteurs sauvegardés. En Bretagne, il existe 5 secteurs sauvegardés : Dinan, Tréguier, Rennes, Vitry, et Vannes. Actuellement les plans de sauvegarde et de mise en valeur de Tréguier, Rennes et Vannes sont en cours de révision ou d'extension.

Contact : DRAC - Denis-Marie LAHELLEC, Conseiller Architecture et développement durable : 02.99.29.67.67

Pour plus d'info : [www.bretagne.culture.gouv.fr](http://www.bretagne.culture.gouv.fr)



### SÉCURITÉ PRIVÉE : INSTALLATION DE LA COMMISSION INTERRÉGIONALE D'AGRÈMENT ET DE CONTRÔLE OUEST

La Commission interrégionale d'agrément et de contrôle Ouest (CIAC) a été installée le 23 janvier 2012 à la préfecture de Rennes, en présence du préfet de région Michel Cadot, et du directeur du CNAPS, le préfet Jean-Yves Latournerie.

Cette installation fait suite à la création du Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS), qui a pour mission de moraliser, professionnaliser et mieux contrôler le secteur de la sécurité privée (surveillance, gardiennage, transport de fonds, vidéo-protection, etc), tout en associant les professionnels à sa régulation.

Les CIAC sont compétentes pour délivrer et retirer les autorisations, agréments et cartes professionnelles des agents de sécurité, ainsi que pour prononcer des sanctions disciplinaires. La CIAC Ouest, basée à Rennes, couvre les régions de Haute-Normandie, Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Centre. Elle est composée de sept représentants de l'Etat, de deux magistrats, et de trois représentants de la profession.

Pour en savoir plus : [www.bretagne.gouv.fr](http://www.bretagne.gouv.fr)



### REMISE DE DÉCORATIONS AU FOURNEAU DE BREST

Le 15 décembre 2011, à Brest, en présence de Jean-Pierre Condemine, sous-préfet de Brest, François Erlenbach, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne, a remis les insignes de Chevalier des Arts et Lettres à Mme Michèle Bosseur et M. Claude Morizur, co-directeurs du « Fourneau », Centre national des arts de la rue.

Tous deux ont été distingués par le ministre de la culture et de la communication pour leur action au service des arts de la rue et leur implication dans le développement de cette jeune discipline.

Contact : DRAC - Jean-Christophe BAUDET, Conseiller Théâtre, art du cirque, art de la rue... : 02.99.29.67.67





### **BIODIVERSITÉ : MISE EN OEUVRE DE LA « TRAME VERTE ET BLEUE » EN BRETAGNE**

Le 30 janvier, sous le co-pilotage de l'État et du Conseil régional, a été installé le comité régional « Trame verte et bleue ». Il produira d'ici fin 2013 le schéma régional de cohérence écologique, un des outils prévus par le Grenelle de l'environnement pour planifier et coordonner des actions de sauvegarde de la biodiversité à l'échelle régionale.

Le futur schéma vise à préserver et restaurer les continuités écologiques. Il sera élaboré dans le cadre d'une démarche concertée, associant les collectivités et leurs groupements, les services de l'État ou établissements publics, les représentants du monde socioprofessionnel et associatif, ainsi que les scientifiques et les usagers de la nature.

La réussite de la démarche passe par une large appropriation des enjeux par tous les acteurs concernés, pour que ce schéma devienne un véritable outil d'aménagement du territoire. Dans notre région, il vient conforter, renforcer et mettre en cohérence les actions entreprises depuis plusieurs années pour sauvegarder la biodiversité, remarquable ou ordinaire.

Plus en savoir plus : [www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr)



### **LES PERSPECTIVES 2012 POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ILLE-ET-VILAINE**

En 2011, 66 actions ont permis de sensibiliser plus de 23 000 personnes à la sécurité routière en Ile-et-Vilaine.

Pour 2012, l'objectif est double :

- la construction de partenariats pour des actions de prévention, à destination de publics cibles : jeunes, seniors, usagers vulnérables, entreprises, deux roues...

- la diffusion d'analyses permettant de mieux connaître l'accidentologie du département.

L'année 2012 débute par la tenue des 1<sup>ères</sup> Assises de la Sécurité Routière en Ile-et-Vilaine, le 29 février 2012, présidées par le préfet, en partenariat avec le Conseil général et l'Association des Maires.

Ces assises contribueront à fixer les priorités de la sécurité routière dans le cadre de l'élaboration du Document Général d'Orientations 2013/2018, en réunissant les acteurs mobilisés : élus, associations, entreprises, assurances...

Au-delà des informations portant sur

l'accidentologie (baromètres), de nouveaux supports d'information du grand public seront diffusés en Ile-et-Vilaine, en particulier le premier numéro de la lettre mensuelle qui présentera les initiatives locales déployées par les acteurs de la sécurité routière.

Plus d'infos : DDTM Ile-et-Vilaine - Coordination Sécurité Routière : 02.90.02.32.91 / [ddtm-pcsr@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:ddtm-pcsr@ille-et-vilaine.gouv.fr)



### **REMISE DE TROIS NOUVEAUX VÉHICULES DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION « CONDUITE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS »**

Jean-François Savy, préfet du Morbihan, a remis, le vendredi 20 janvier, trois nouveaux véhicules aux missions locales de Pontivy, Ploërmel et Redon dans le cadre de l'opération « Conduite accompagnée pour tous ».

Cette opération s'appuie sur un système de parrainage senior/jeune. L'action du senior, jeune retraité, permet d'assurer une formation complémentaire à celle délivrée par l'auto-école. Ce système a pour but de lutter contre le nombre de jeunes tués sur les routes mais aussi de favoriser leur mobilité pour une meilleure insertion professionnelle, il permet également de resensibiliser le senior au code de la route.

Mise en place en 2010, cette action porte déjà ses fruits puisque plusieurs jeunes conducteurs ont obtenu leur permis en utilisant cette formule.



### **AMÉNAGEMENT DE LA SCOLARITÉ ET DES ÉTUDES SUPÉRIEURES DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU**

Le recteur d'académie et le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ont signé, le vendredi 20 janvier, au Rectorat, la convention cadre concernant l'aménagement de la

scolarité et des études supérieures dans les établissements du second degré des sportifs reconnus par l'Etat en Bretagne.

Les établissements signataires de l'annexe de cette convention seront distingués par l'attribution du label Etablissement d'accueil sport de haut niveau. L'obtention de ce label implique un aménagement des parcours de formation compatible avec le volume horaire d'entraînement nécessaire au sportif pour réaliser une performance de haut niveau et une optimisation du parcours individualisé de réussite scolaire.

Contact : DRJSCS – Sophie BRISSON, chargée du sport de haut niveau : 02.23.48.24.09

Pour plus d'info : [www.bretagne.drjscs.gouv.fr](http://www.bretagne.drjscs.gouv.fr)



### **REMISE DU GRAND PRIX DU ROMAN DE LA VILLE DE RENNES À GUY GAUTHIER, SOUS PRÉFET DE FOGÈRES-VITRÉ**

La cérémonie d'attribution des Prix littéraires 2011 de l'Association des écrivains de l'Ouest s'est déroulée le 18 janvier 2012 à l'hôtel du Département d'Ile-et-Vilaine, en présence de Michel Gautier, conseiller général délégué à la lecture publique, aux archives et au patrimoine historique.

Le Grand Prix du roman de la ville de Rennes a été remis à Guy Gauthier par Daniel Delaveau, Maire de Rennes, pour « La conspiration de Pontcallec », paru aux éditions Coop Breizh. Le Marquis de Pontcallec, chef de la conspiration bretonne, serait l'un des ancêtres de Guy Gauthier, auteur déjà de huit autres biographies. Toutes nos félicitations à Guy Gauthier, sous-préfet de Fougères depuis 2006 (et de Fougères-Vitré depuis 2010), ancien magistrat, historien, et écrivain au talent reconnu !

